



uOttawa

Faculté des sciences de la santé
Faculty of Health Sciences

Centre de recherche sur le sport
dans la société canadienne

Research Centre for Sport
in Canadian Society

JEUNES^{MC}
EN
FORME
KIDS
IN
SHAPETM

Des partenariats durables:

Adoption d'une vision commune et organiser des activités soutenues favorisant un mode de vie sain et actif chez les jeunes par la pratique du sport et de l'activité physique

GUIDE DE MISE EN ŒUVRE

Préparé: Équipe de recherche Jeunes en Forme

Milena M. Parent, Ph.D., chercheure principale; Jean Harvey, doctorat 3^{ième} cycle, co-chercheur; Renée Lafleur, coordonnatrice de recherche



FONDATION[™]
DES MALADIES
DU CŒUR
DE L'ONTARIO

Ce projet fut réalisé grâce au support financier de la Fondation des Maladies du Cœur de l'Ontario

© Centre de recherche sur le sport dans la société canadienne 2011

REMERCIEMENTS

L'équipe de recherche Jeunes en forme et le Centre de recherche sur le sport dans la société canadienne sont fiers de présenter ce guide qui a été rédigé dans le but d'encourager et d'appuyer de nouvelles communautés à mettre sur pied des actions durables favorisant chez les jeunes un mode de vie actif par la pratique du sport et de l'activité physique.

Ce guide a été réalisé grâce au soutien financier de *Spark Together for Healthy Kids*, une initiative de la Fondation des maladies du Cœur de l'Ontario. Ce document a été largement inspiré des connaissances acquises, des outils développés grâce à l'appui fourni par l'équipe de recherche de Québec en Forme au cours des dernières années. Ce guide est aussi le fruit des efforts collectifs de tous les anciens et nouveaux membres de l'équipe de recherche de Jeunes en Forme.

Nos remerciements s'adressent aussi à Sears Canada, au Ministère de la Promotion de la santé et du sport de l'Ontario, à la Fondation des Sénateurs d'Ottawa et à la ville d'Ottawa pour leur soutien financier qui a permis de prolonger le projet pilote de trois ans sur une période de six ans. Nous voulons aussi remercier KidSport Ottawa pour sa contribution à la recherche de financement au courant de cette dernière année.

Nous demeurons aussi reconnaissants de l'effort significatif des coordonnatrices du CAL Rideau-Vanier tout au long du projet. Christine Faubert qui a eu la tâche difficile d'encadrer le développement initial du programme tout en utilisant le projet comme étude de cas pour sa thèse de doctorat; celles qui lui ont succédé, Catherine Audet, Laura Mastroianni et Johanne Cayouette.

Enfin, nous remercions tous les partenaires et collaborateurs du CAL Rideau-Vanier et le groupe "Wicked Wellness" de Mississippi Mills qui ont fourni à l'équipe de recherche de Jeunes en Forme des conseils précieux à partager avec les futures communautés de Jeunes en Forme, et pour leurs efforts soutenus pour desservir les enfants dans leurs communautés en leur offrant une programmation de sport et d'activité physique.

TABLE DES MATIÈRES

JEUNES EN FORME	2
GUIDE DE MISE EN ŒUVRE	2
REMERCIEMENTS	3
TABLE DES MATIÈRES	4
LISTE DES ANNEXES	6
SOMMAIRE	7
JEUNES EN FORME, DE QUOI S'AGIT-IL?	7
LES DÉBUTS DE JEUNES EN FORME	7
MISSION: LA RAISON D'ÊTRE DE JEF	7
VISION: CE QUE JEF VEUT ACCOMPLIR	8
QUELS SONT LES OBJECTIFS DE JEF?	8
LE COMITÉ D'ACTION LOCAL (CAL)	8
COORDONNATEUR/COORDONNATRICE DU CAL	10
PARTENAIRES DU CAL	11
PRINCIPES DIRECTEURS DE JEF	12
RÉALISER UN PROJET JEF DANS SA COMMUNAUTÉ	13
PREMIÈRES ÉTAPES	13
DÉVELOPPEMENT DU PLAN D'ACTION	14
<i>Réunions et activités</i>	15
STRATÉGIES CLÉS	17
OBSTACLES POTENTIELS	18
ÉVALUATION.....	18
FINANCEMENT	19
PROJETS JEF ACTIFS.....	21
A. RIDEAU-VANIER.....	21
<i>Genres d'activités</i>	21
<i>Stratégies positives</i>	22
<i>Défis</i>	22
<i>Leçons apprises</i>	22

B. MISSISSIPPI MILLS.....	23
<i>Genres d'activités</i>	23
<i>Stratégies positives</i>	24
<i>Défis</i>	24
<i>Leçons apprises</i>	24
CONCLUSION	26
RÉFÉRENCES ET RESSOURCES	27
ANNEXES	28
ANNEXE A	28
EXEMPLE D'UNE DESCRIPTION DE TÂCHE POUR LA COORDINATION D'UN COMITÉ D'ACTION LOCAL	28
ANNEXE B	30
DESCRIPTION DES PRINCIPES DIRECTEURS DE JEF	30
ANNEXE C	31
DÉCLARATION D'ENGAGEMENT RELIÉ À LA RÉALISATION DU PLAN D'ACTION	31
ANNEXE D.....	32
COMPOSANTES D'UN PLAN D'ACTION DU CAL	32
ANNEXE E	33
EXEMPLE D'UN ORDRE DU JOUR POUR UNE RÉUNION DU CAL	33
ANNEXE F	34
EXEMPLE D'UNE DESCRIPTION DE TÂCHE POUR UN(E) MONITEUR(E) D'ACTIVITÉ.....	34
ANNEXE G.....	38
TABLEAU 1 – APPROCHE UTILISÉE PAR LA COORDINATION DE JEF POUR ENCOURAGER LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE ET LES CAPACITÉS COLLECTIVES	38
ANNEXE H.....	42
TABLEAU 2- BARRIÈRES À LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS COLLECTIVES	42
ANNEXE I	45
EXEMPLE D'UNE GRILLE D'ÉVALUATION D'UNE INITIATIVE DE JEUNES EN FORME.....	45
ANNEXE J.....	46
OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT POUR LES INITIATIVES D'ACTIVITÉ PHYSIQUES ET DE NUTRITION EN ONTARIO.....	46
OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT POUR LES INITIATIVES D'ACTIVITÉ PHYSIQUES ET DE NUTRITION EN ONTARIO.....	47
ANNEXE K	54
EXEMPLE D'UN BUDGET POUR UNE ACTIVITÉ DE JEUNES EN FORME.....	54
ANNEXE L.....	55
COMPOSANTES DU BUDGET POUR LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES D'UN PROJET JEUNES EN FORME	55

LISTE DES ANNEXES

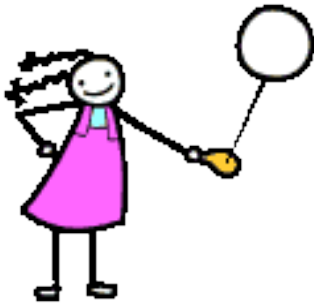
Annexe A	Exemple d'une description de tâche pour la coordination d'un Comité d'action local	p. 28
Annexe B	Description des principes directeurs de JEF	p. 30
Annexe C	Déclaration d'engagement relié à la réalisation du plan d'action	p. 31
Annexe D	Composantes d'un plan d'action du CAL	p. 32
Annexe E	Exemple d'un ordre du jour pour une réunion du CAL	p. 33
Annexe F	Exemple d'une description de tâche pour un(e) moniteur(e) d'activité	p. 34
Annexe G	Approche utilisée par l'agente intermédiaire de JEF pour encourager la mobilisation communautaire et les capacités collectives (Faubert, 2009)	p. 38
Annexe H	Barrières à la mobilisation communautaire et le développement des capacités collectives (Faubert, 2009)	p. 42
Annexe I	Exemple d'une grille d'évaluation d'une initiative de Jeunes en forme	p. 45
Annexe J	Spark Together for Healthy Kids: Opportunités de financement pour les initiatives d'activité physique et de nutrition en Ontario	p. 46
Annexe K	Exemple d'un budget pour une activité de Jeunes en forme	p. 54
Annexe L	Composantes du budget pour les trios premières années d'un projet Jeunes en forme	p. 55

JEUNES EN FORME, DE QUOI S'AGIT-IL?

Jeunes en forme (JEF) est un projet des organismes et des institutions d'une communauté (écoles, organismes communautaires, départements municipaux) ayant formé une structure de gouvernance en partenariat, qui s'appelle un comité d'action local (CAL¹), afin de : 1) identifier les ressources et les besoins spécifiques de leur communauté; et 2) intervenir en coordonnant un ensemble d'activités physiques et sportives gratuites pour les enfants âgés de 4 à 12 ans.

LES DÉBUTS DE JEUNES EN FORME

Jeunes en forme a créé suite à l'initiative du Centre de recherche sur le sport dans la société canadienne (CRSSC) de l'Université d'Ottawa, grâce à une subvention de 300 000\$ du programme **Sears dans votre collectivité**. Le but initial était de transposer le modèle développé par Québec en Forme (www.quebecenforme.org), dans un contexte institutionnel différent. Québec en forme est une initiative de la Fondation Lucie et André Chagnon et du gouvernement du Québec.



Le projet pilote a été lancé en septembre 2005 par la formation du CAL de la communauté de Vanier dans la ville d'Ottawa. JEF est encore vivant grâce aux contributions additionnelles allouées par, le Fonds pour les Communauté en santé du Ministère de la promotion de la santé et du sport de l'Ontario en 2007-2008, la Fondation des Sénateurs d'Ottawa en 2008-2009, ainsi que la Fondation Trillium en 2009. Les partenaires du CAL, ainsi que l'équipe de recherche et d'évaluation, continuent toujours leurs efforts afin d'assurer un soutien financier stable pour le CAL.

MISSION: LA RAISON D'ÊTRE DE JEF

La mission du projet Jeunes en forme est de supporter le développement de partenaires intersectoriels visant à réaliser la promotion des habitudes de vies saines chez les enfants de milieux à faibles revenus par la pratique de l'activité physique et du sport.

¹ *Local Action Committee ou LAC en anglais*


VISION: CE QUE JEF VEUT ACCOMPLIR

La vision de JEF est de voir que les décideurs² puissent adopter et réaliser des pratiques, des normes et des politiques créant un environnement favorable à la santé des enfants et au développement de leur autonomie aujourd'hui et dans le futur.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE JEF?

Jeunes en forme est un catalyseur visant à encourager les communautés à développer des partenariats. Ce n'est pas un prestataire de service. Une approche intégrée et globale est primordiale pour assurer la survie des partenariats. Les partenaires sont encouragés à compléter et optimiser les ressources déjà présentes dans la communauté au lieu de les substituer. Ils sont aussi encouragés à évaluer leurs initiatives afin d'assurer une amélioration continue.

	Objectifs Jeunes en forme
1	Créer des partenariats axés sur les besoins des enfants
2	Promouvoir le développement d'un programme d'activité physique pour les enfants de 4 à 12 ans
3	Promouvoir les habitudes de vies saines chez les enfants: <ul style="list-style-type: none">▪ Contribuer à la santé générale des enfants▪ Augmenter leur autonomie▪ Prévenir le décrochage scolaire



LE COMITÉ D'ACTION LOCAL (CAL)

Le CAL a la responsabilité se doter d'une vision commune au sein de la collectivité, de développer un plan d'action et des priorités, ainsi que de gérer les activités pour les jeunes. Le CAL est aussi le mécanisme par lequel la mission et la vision sont réalisées.

Le CAL rassemble les personnes clés de la communauté et leur permet d'apprendre à se connaître et à mettre en commun leurs ressources pour réaliser des actions complémentaires et concrètes, afin de créer un effet de levier. Le CAL est une initiative intersectorielle qui rassemble des partenaires des secteurs scolaire, de la santé publique, du sport et du loisir, et des services sociaux, etc. Le CAL encourage et facilite le réseautage et le partage de ressources entre les partenaires.

² Ceux-ci comprennent les gouvernements, ministères, organismes publics et communautaires, et les individus en position d'autorité tels que les directeurs d'écoles, enseignants, parents, adultes qui travaillent auprès enfants, etc.

Les partenaires du CAL évaluent les besoins et les ressources de la communauté. Ils adoptent une vision du changement et identifient les priorités et stratégies nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action. Afin d'influer sur les conditions qui déterminent la participation des jeunes aux activités physiques et sportives, le CAL facilite les actions qui ont un impact sur les individus (enfants, parents, travailleurs sociaux, etc.), les organismes et la communauté. De plus, le CAL évalue ses actions en engageant les partenaires de la communauté dans un processus de réflexion collective en vue d'améliorer les stratégies d'action. Le CAL doit permettre néanmoins à chacun des organismes de poursuivre sa vision respective pour que le LAC puisse s'enraciner dans la communauté et assurer sa pérennité.

La principale stratégie du projet JEF est de renforcer la capacité des partenaires à travailler ensemble. Le projet repose sur trois piliers : une **gouvernance locale**, des **partenariats entre secteurs/entre organismes** et l'**action collective**.

Exercée au niveau du CAL, la **gouvernance locale** reflète la façon dont les activités du CAL sont coordonnées et inclut les règles et les mécanismes de :

- Prise de décision;
- Communication;
- Partage de rôles, responsabilités et ressources; et
- Imputabilité.

JEF vise à établir une gouvernance horizontale, c'est-à-dire, au sein de laquelle tous les partenaires jouent un rôle important dans le choix des objectifs, des orientations, et des stratégies. Le CAL est tout d'abord une structure de gouvernance flexible qui facilite la participation de tous les partenaires dans chacune des étapes du processus de partenariat (planification, évaluation et réflexion).

Le mécanisme de gouvernance locale qu'est le CAL vise à développer des liens entre les partenaires impliqués. Le deuxième pilier, celui des **partenariats entre secteurs/entre organismes**, correspond aux liens et expériences collectives qui sont formées soit entre les organismes membres du CAL, ou avec les autres organismes dans la communauté. La création de vrais partenariats entre les différents organismes engagés dans le CAL est essentielle pour enrichir la capacité des partenaires clés à travailler ensemble, afin de concrétiser des projets qui vont réellement promouvoir les habitudes de vie saines chez les jeunes.

L'**action collective** se réfère au processus de planification, d'implantation et de réflexion collective dans lequel les partenaires sont engagés. L'action collective est ancrée dans la notion que *seul, on peut courir plus vite, mais qu'ensemble nous pouvons courir plus loin*. Certes, la stratégie choisie est un produit des perspectives diverses des

partenaires. Elles engendrent cependant des conceptions et des démarches d'action qui dépassent les solutions individuelles des organismes ou des secteurs impliqués.

COORDONNATEUR/COORDONNATRICE DU CAL

La coordination du CAL est un facteur clé pour le succès des partenariats. La coordination consiste à :

- Être un catalyseur entre les partenaires;
- Agir en tant qu'agent de liaison entre les partenaires et l'équipe de recherche et d'évaluation de JEF;
- Contribuer à la consolidation des liens et au développement de la collaboration entre les partenaires du CAL;
- Faciliter le contact et établir les liens et les échanges avec d'autres partenaires localement et ailleurs;
- Supporter les partenaires dans l'élaboration et la réalisation des initiatives d'activités physique et sportives pour les jeunes;
- Ancrer les initiatives locales des partenaires du CAL avec d'autres organismes, ressources et programmes de la région;
- Assurer le bon fonctionnement administratif du budget du CAL.

Tout en s'assurant que les partenaires soient investis dans le projet d'une façon autonome, le coordonnateur ou la coordonnatrice doit agir en tant qu'ange gardien des principes fondamentaux de JEF; assurer que les priorités et les règles soient respectées; apporter assistance dans la quête de subventions; contribuer à la rédaction du rapport annuel. L'accent doit être mis sur le rôle de facilitateur ; la coordination du CAL doit assister à la planification et à l'organisation des activités réalisées par les partenaires sans réellement participer à réalisation des activités. Cette personne agit aussi comme médiatrice dans le processus facturation et de remboursement des coûts engagés par les partenaires à même le budget d'activités du CAL.

La disponibilité d'une personne ressource à temps plein, neutre dans ses interactions avec tous les membres du CAL et agissant en tant que facilitatrice est une condition essentielle au développement et au maintien du partenariat. Donc, l'engagement d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice est la première étape de la mise en œuvre du CAL. Il faut se rappeler que son rôle n'est pas de coordonner les activités, car c'est la tâche des partenaires, mais de coordonner les partenariats. La coordination du CAL agit donc en tant que facilitatrice, et d'opératrice. Il ou elle doit accompagner les partenaires dans le processus d'action communautaire. En tout temps, la coordination doit agir avec la collectivité et non pour la collectivité. Elle doit éviter de s'impliquer profondément dans la planification et la mise en œuvre, ce qui est la responsabilité des partenaires.

Dans les cas où cas des barrières légales et administratives empêchent qu'il en soit autrement, il se peut que la coordination soit légalement employée par un des organismes partenaires ou un une tierce partie. L'organisme qui accepte d'être l'employeur de la coordination du CAL doit s'engager à offrir la formation nécessaire, du soutien administratif, ainsi qu'un espace de travail. Néanmoins, la coordination du CAL doit préserver sa position neutre dans ses interactions avec les autres partenaires afin de respecter l'égalité des membres dans le partenariat. La présence d'une personne qui ne représente pas directement les intérêts d'un organisme membre semble être un des facteurs clés dans le succès d'une telle entreprise. Voir l'annexe A pour une description de tâche complète.

PARTENAIRES DU CAL

Le rôle du coordonnateur ou de la coordinatrice du CAL est de créer des liens entre les partenaires et d'orienter les nouveaux membres et représentants du CAL, mais le rôle des partenaires du CAL est aussi important pour assurer le succès de celui-ci. Les partenaires doivent interagir afin de créer et maintenir des relations propices à l'échange d'idées, à la collaboration et au partage de ressources. Être un partenaire actif du CAL, c'est:

- Participer activement aux réunions du CAL et au processus décisionnel;
- Partager ses expériences, connaissances, besoins et ressources avec les autres membres du CAL;
- Élaborer, réaliser et évaluer, en partenariat avec les autres organismes communautaires, les activités physiques et sportives qui complètent les programmes qui existent déjà;
- Renforcer les partenariats avec les organismes de la communauté;
- Maximiser l'utilisation des ressources communautaires;
- Identifier les nouvelles ressources humaines, physiques et financières;
- Développer de nouveaux partenariats;
- Se concentrer sur les réalités et les besoins des jeunes de la communauté;
- Promouvoir les ressources existantes pour les jeunes et leurs familles;
- Identifier et réaliser les stratégies pour rejoindre les jeunes et leurs familles;
- Assurer la continuité des activités et initiatives du CAL;
- Faire circuler l'information des activités du CAL à l'intérieur des organismes membres;
- Maintenir la vivacité et le dynamisme du projet à long terme.

Les besoins d'une communauté, qu'ils soient identifiés par les partenaires eux-mêmes ou par les membres de la communauté, vont influencer la façon dont le CAL va être formé. C'est la raison pour laquelle JEF n'est pas un programme mais un projet, puisque ce sont les partenaires qui décident quelles activités implanter en suivant l'approche du « bas vers le haut ». Le but de JEF n'est pas de construire une nouvelle structure de gestion, mais de

créer un environnement au sein duquel des programmes peuvent émerger et être intégrés dans la structure de gouvernance de l'organisme.

PRINCIPES DIRECTEURS DE JEF

Le projet de Jeunes en forme est aussi fondé sur des principes précis relatifs à la nature des initiatives développées par les partenaires du CAL. Le projet n'endosse pas la duplication de programmes existants. Au lieu de cela, les partenaires doivent aider les organismes de la communauté à étendre le champ des programmes disponibles (par exemple de nouvelles activités parascolaires), en y contribuant d'une manière intégrée. Ces activités ne sont pas seulement amusantes, elles aident les jeunes à :

- Reconnaître l'importance d'adopter des habitudes de vies saines;
- Choisir des habitudes qui vont améliorer leur bien-être;
- Renforcer leur sens d'appartenance à la communauté et à leur école;
- Développer des compétences sociales qu'ils pourront utiliser dans tous les domaines (à l'école, au jeu, au travail, etc.).

La communauté est le contexte idéal pour l'intervention. Les initiatives développées par les partenaires du CAL doivent premièrement être développées localement, c'est-à-dire qu'elles doivent être accessibles aux jeunes. Pour assurer l'accès aux activités, les principes directeurs de JEF prennent en compte les obstacles à surmonter tels le coût, le lieu et le transport. Ces principes sont regroupés en cinq thèmes principaux : activités, intervenants, lieu, horaire d'activités et continuité.

1) **Activités:**

- **Accessibles** à tous, surtout les jeunes qui n'ont pas l'occasion de participer
- Activités **diverses, reproductibles** dans leur environnement
- Stimule **l'intérêt** et la **persévérance** chez les jeunes en ce qui concerne l'école et l'activité physique
- Activités comportant des **objectifs à court terme**

- Renforce le **sens d'appartenance** au groupe, à l'école et à la communauté
- Aucune substitution d'activité existante

2) **Intervenants**

- Implication de la communauté
- Présence d'intervenants de qualité

3) **Lieu**

- Variété de sites sécuritaires et sains

4) **Horaire d'activités**

- Combler les heures vides des jeunes
- Activités parascolaires
- Activités régulières

5) **Continuité**

- Un programme adapté au stage de développement et à la progression des jeunes.

Un feuillet des principes directeurs peut être distribué aux membres du CAL (voir l'annexe B).

RÉALISER UN PROJET JEF DANS SA COMMUNAUTÉ

PREMIÈRES ÉTAPES

La première étape de réalisation d'un projet JEF est de rassembler un groupe de personnes intéressées à agir en tant que membres/partenaires du CAL. Les invitations à participer au CAL peuvent être distribuées aux écoles, aux centres communautaires et au sein d'un public plus large. Les organismes sont ensuite appelés à aider à la planification et à la réalisation des activités et se présenter aux réunions du CAL (voir la page 10 pour une

description complète des responsabilités des membres du CAL). Les partenaires du CAL devraient inclure des représentants des secteurs suivants :

- Éducation (i.e., écoles, conseil scolaire);
- Organismes communautaires (i.e., Clubs Garçons et Filles, centre de ressources communautaire);
- Services municipaux (i.e., département des parcs et loisirs);
- Organismes de sécurité communautaire (i.e., service policier et pompiers);
- Service de santé publique.

La prochaine étape est de rassembler un groupe d'individus qui agiront à titre de collaborateurs. Ces individus ne sont pas obligés de se présenter aux réunions du CAL, mais peuvent assister le CAL dans le partage de ressources, que ce soit des ressources financières, physiques telles la location d'espace ou d'équipement ou des ressources humaines. Ces individus peuvent aussi contribuer en devenant les champions du projet au sein de la communauté. Les collaborateurs du CAL peuvent inclure des individus des secteurs suivants :

- Éducation (i.e., écoles, conseil scolaire);
- Organismes communautaires (i.e., Clubs Garçons et Filles, centre de ressources communautaire);
- Services municipaux (i.e., département des parcs et loisirs);
- Organismes de sécurité communautaire (i.e., service policier et pompiers);
- Service de santé publique;
- Gouvernement municipal, provincial et fédéral;
- Membres de la communauté (parents, adolescents, jeunes adultes, etc.);
- Entrepreneurs locaux (subventions potentielles);
- Organismes à but non lucratif.

Le coordonnateur du CAL devra être nommée (voir annexe A pour un exemple de description de tâche). Ensuite, le CAL doit identifier un temps et un endroit propice pour se rencontrer régulièrement. Lorsque les individus ont exprimé un intérêt à faire partie du CAL, il est conseillé de rédiger et signer une entente qui confirme l'engagement des partenaires. L'évaluation du plan d'action et le renouvellement de l'entente devraient se faire annuellement (voir l'annexe C pour un exemple d'une entente écrite).

DÉVELOPPEMENT DU PLAN D'ACTION

La préparation du plan d'action est une occasion pour les partenaires de s'engager dans la définition des objectifs et dans la détermination des indicateurs de performance pour le projet (voir l'annexe D décrivant les composantes du plan d'action).

RÉUNIONS ET ACTIVITÉS

Les réunions du CAL servent au développement des liens entre les organismes impliqués dans le projet en permettant aux individus de partager de l'information et se de s'investir dans l'action collective. C'est aussi une occasion de développer des liens, de la confiance et l'implication des partenaires dans le projet de diverses manières. Les relations qui sont créées lors des premières étapes de développement du CAL doivent être entretenues et renforcées pour permettre aux liens de prospérer aussi à l'extérieur du ce forum. Le coordonnateur du CAL joue un rôle important dans la création des liens et la coordination des partenaires, pour qu'éventuellement, les membres puissent communiquer entre eux sans l'intervention d'un agent médiateur (voir l'annexe E pour un exemple d'ordre du jour et de procès verbal pour une réunion du CAL). Il est conseillé qu'un membre différent se porte volontaire pour présider chaque réunion et qu'un deuxième membre offre de rédiger le procès-verbal. Cette pratique encourage les partenaires à développer un sentiment d'appartenance et à chaque membre une part égale dans le processus.

PREMIÈRE RÉUNION

Au cours de la première réunion, le CAL doit définir son mandat, sa vision et ses objectifs. Afin de faciliter ce processus, certains CALs se sont posé les questions suivantes :

- Qu'est-ce que nous voulons accomplir?
- Comment allons-nous l'accomplir ?
- Quels seront les indices qui démontreront l'atteinte de ces objectifs?

Les réponses à ces questions sont meilleures lorsque les objectifs sont précis. Il est possible de déterminer une date limite interne pour l'atteinte de certains objectifs, puisque le facteur temps est parfois important, comme par exemple l'objectif de créer un nouveau partenariat local dans un an. Le CAL peut fixer divers objectifs à réaliser pendant le développement du plan d'action. Un remue-méninge pour identifier des ressources financières potentielles peut aussi avoir lieu pendant la première réunion. Pour d'autres renseignements sur le financement continue, voir la section sur le financement en page 19.

DEUXIÈME RÉUNION

À la deuxième réunion, les directives pour les activités devront être adoptées. Il est important que le CAL identifie une série de paramètres à partir du mandat et des objectifs qui ont été établis lors de la première rencontre. Ceux-ci sont réalistes et prennent en considération les ressources humaines et physiques existantes et potentielles. Les directives peuvent inclure ou être construites à partir des suggestions suivantes :

- Rendre les activités accessibles aux jeunes qui n'ont pas présentement l'occasion de participer aux sports et activités de loisir existant en identifiant des remèdes aux coûts, au transport et à la proximité;
- Réfléter les besoins et intérêts de la communauté;
- Quel est le potentiel de reproduire les activités dans le milieu hors du CAL;
- Activités centrées sur le développement d'habitudes de vies saines chez les jeunes;
- Avoir des activités organisées et réalisées par les partenaires du CAL eux-mêmes ou en collaboration avec d'autres organismes dans la communauté.

TROISIÈME RÉUNION

La troisième réunion peut se concentrer sur la rédaction d'une liste d'activités potentielles à partir des ressources qui existent déjà dans la communauté et des besoins et intérêts des jeunes et parents qui seront visés par cette initiative.

- Quelles installations sont disponibles pour le CAL (peu/pas de coût)?
- Est-ce qu'il est possible d'utiliser les parcs, les cours d'écoles, les gymnases d'école?
- À quelles activités les jeunes aiment participer?
- Quelles activités ne sont pas accessibles aux familles à faibles revenus?
- Y a-t-il des habiletés que les nouveaux émigrants aimeraient apprendre pour renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté (ex. apprendre à patiner ou à nager)?

Pour répondre à ces questions, les membres du CAL peuvent interroger les éducateurs des écoles sur ce que les jeunes de la communauté aiment faire, ou le CAL peut organiser une rencontre avec les jeunes, leurs parents et les membres de la communauté pour le partage d'idées. Ensuite, il est d'usage de faire enquête auprès des individus responsables des installations locales (ex. écoles, centres communautaires, municipalité) à propos de la possibilité d'avoir accès (gratuitement ou à faible coût) à leurs installations pour les activités du CAL.

À titre d'exemple, les activités peuvent inclure : des sessions multisports, du soccer, du jeu non structuré, des démonstrations d'alimentation saine, du patinage et du cyclisme. Le CAL peut approcher les organismes qui collectent des articles usagés pour les activités qui nécessitent de l'équipement spécialisé (ex. patins, ballons, etc.), ou le CAL peut organiser sa propre collecte de patins, un projet qu'une éducatrice du CAL Rideau-Vanier a initié. L'éducatrice a approché une école dans un secteur plus privilégié où on a demandé aux élèves de donner de l'équipement de sport usagé.

QUATRIÈME RÉUNION

La quatrième réunion devrait servir à finaliser le budget et identifier les ressources humaines nécessaires pour gérer le programme. Les membres du CAL vont peut-être choisir de créer des sous-comités chargés de responsabilités spécifiques. Le recrutement de moniteurs pour diriger les activités doit être fait durant cette étape. Recruter des bénévoles ou des jeunes adultes dans la communauté est une façon d'augmenter l'implication de la communauté dans le projet et d'encourager la participation continue. Par exemple, les adolescents ou jeunes adultes qui ont participé aux activités pendant leur enfance voudront peut-être demeurer actifs dans le projet en agissant comme moniteurs. Pour ces derniers, il s'agit là d'un moyen permettant d'accumuler des heures de bénévolat et de l'expérience de travail précieuse. Les jeunes qui participent au projet perçoivent les jeunes adultes comme des modèles et seront peut-être inspirés à poursuivre leurs études et à contribuer à la communauté. Vous retrouverez un exemple de description de tâche pour un moniteur d'activité dans l'annexe E.

CINQUIÈME RÉUNION

À cette étape, il y a lieu de réviser et de finaliser le plan d'action du CAL, incluant les lignes directrices, les processus et les copies de l'entente signée par les partenaires, telle que rédigée lors de la première réunion.

SIXIÈME RÉUNION

Cette réunion peut servir à : finaliser les horaires et la chronologie du début des activités à partir des ressources humaines et physiques qui sont déjà en place; préparer et faire la promotion des activités en envoyant des affiches dans les écoles, les centres communautaires; encourager les partenaires et les collaborateurs à faire la promotion des activités dans leurs propres organismes.

STRATÉGIES CLÉS

Plusieurs stratégies ont été déployées par la coordonnatrice au cours de la phase pilote du projet JEF dans le but de promouvoir la mobilisation communautaire et la capacité collective (voir Faubert, 2009). Certaines de ces stratégies ont été suggérées par les membres du CAL et peuvent être utiles aux groupes qui veulent développer un projet JEF dans leur communauté. Les stratégies se regroupent sous quatre thèmes principaux :

- Engager le bon participant;
- Initier les partenariats pour la capacité collective;
- Établir et influencer les règles et normes d'opération;
- Maintenir l'engagement des membres et de leurs ressources.

Pour une description des stratégies et les effets perçus, voir le tableau 1 dans l'annexe G.

OBSTACLES POTENTIELS

Les facteurs qui peuvent nuire à la mobilisation communautaire et aux capacités collectives doivent être pris en considération lorsqu'un projet JEF est introduit dans une communauté. L'expérience du projet pilote de JEF a mis en évidence plusieurs facteurs clés liés à l'approche JEF, aux interventions du coordonnateur et au contexte dans lequel le projet est situé (voir Faubert, 2009). Les obstacles peuvent inclure :

- Manque de clarification et de formalisation des rôles et responsabilités;
- Absence de normes et des règles opérationnelles;
- Activités centralisées au lieu de répartir les ressources;
- Visions, priorités, cultures, valeurs et personnalités divergentes;
- Capacité d'organisation limitée et réticence à investir les ressources;
- Réseau de communication limité;
- Rotation continue des représentants du CAL;
- Manque de recrutement et d'engagement actif de la part des intervenants qui ont le pouvoir décisionnel;
- Peu de soutien pour le partenariat par les écoles et peu de reconnaissance au niveau institutionnel.

Pour une description des obstacles et les effets perçus, voir le tableau 2 dans l'annexe H.

ÉVALUATION

L'évaluation de l'initiative JEF est importante pour s'assurer que le programme respecte les lignes directrices, le mandat et le processus opérationnel qui a été mis en place par les partenaires du CAL. Une grille d'évaluation peut être développée basée sur les objectifs précis adoptés dans le plan d'action du CAL. Puisque les buts et les objectifs peuvent évoluer d'une année à l'autre à partir des ressources et de la croissance du projet, les critères d'évaluation devraient évoluer aussi.

Les critères d'évaluation peuvent inclure:

- Description de l'activité
 - Type d'activité (jeu informels et non structuré; sport organisé);
 - Activité offerte (soccer, football, corde à sauter, jeux coopératifs);
 - Objectifs spécifiques de l'activité (viser les jeunes qui jouent dans les parcs sans supervision, initier les jeunes aux activités qu'ils peuvent reproduire eux-mêmes sans ou avec peu d'équipement);

- Durée de l'activité (nombre de semaines, heures par jour/par semaine et nombre d'heures dévouées à la planification et la formation des moniteurs);
- Lieu de l'activité (cour d'école, parc municipal).
- Nombre total de participants
 - Nombre de jeunes atteints (nombre moyen de jeunes qui participant régulièrement, nombre moyen d'absences)
 - Nombre de parents/gardiens qui ont rencontré les moniteurs, nombre moyen de parents/gardiens qui accompagnent leurs enfants)
- Contributions des partenaires du CAL
 - Ressources humaines (temps investis au développement et à la planification de l'activité, la formation du personnel et la gestion des ressources financières)
 - Ressources financières (coût associé à la formation des moniteurs en premiers soins et RCR ou à la formation spécialisée pour une activité)
 - Infrastructures/équipement (équipement sportif donné ou prêté)
- Commentaires positifs
- Recommandations
- Est-ce que cette activité peut être répétée? Oui ou non, avec les modifications suivantes.

Pour un exemple d'une grille d'évaluation, voir l'annexe I.

À chaque année, le CAL est encouragé à produire un rapport annuel pour documenter les succès et rédiger des recommandations pour les activités des années suivantes. Les rapports peuvent inclure les profils des partenaires du CAL, la mission, la vision, les objectifs du CAL, les responsabilités de chacun des membres/collaborateurs, une description détaillée des activités organisées pendant l'année, une évaluation de ces activités, ainsi que le budget des activités individuelles et le budget total du projet.

FINANCEMENT

Les ressources financières sont une des composantes les plus critiques dans le développement d'un projet JEF. Premièrement, le CAL doit trouver du financement initial afin de permettre aux partenaires de se rencontrer régulièrement, de développer le plan d'action et d'allouer des ressources financières pour financer les premières vagues d'activités. Une des responsabilités du coordonnateur du CAL est de continuer à chercher des sources de financement additionnelles et si possible récurrentes; que ce soit en soumettant des demandes des subventions à

des instances gouvernementales ou d'organismes à buts non lucratifs, ou en approchant des groupes ayant des mandats qui se marient à ceux du projet JEF.

Idéalement, les partenaires sont prêts à fournir des ressources financières récurrentes pour le projet. À titre d'exemple, le projet Québec en Forme fut initié par la Fondation Lucie et André Chagnon et le Gouvernement du Québec pour promouvoir la santé chez les jeunes âgés de 4 à 12 ans issus de familles à faibles revenus.

En 2010, *Spark Together for Healthy Kids* de la Fondation des maladies du cœur de l'Ontario a fait une compilation des sources de financement en Ontario pour les initiatives d'activité physique et de nutrition. Pour les communautés à l'extérieur de l'Ontario, le Ministère du développement du nord, des mines et des forêts a compilé, dans un guide de ressources, des sources de financement au Canada et en Ontario. Ces ressources peuvent servir comme point de départ lorsqu'un CAL potentiel cherche des sources de financement pour un projet JEF. Pour consulter la liste de *Spark Together for Healthy Kids*, voir l'annexe J ainsi que nos références et ressources à la page 26.

Il faut prendre en considération deux éléments clés dans le processus de recherche de ressources financières :

- 1) Idéalement, le financement initial devrait durer cinq ans (et un minimum de trois ans) afin de permettre au CAL de s'établir dans la communauté et de desservir un grand nombre d'enfants; et
- 2) Les partenaires qui contribuent au financement et les gestionnaires du CAL ne doivent pas avoir une voix prédominante au sein du CAL. Ceci est important pour permettre à la gestion de se faire du bas vers le haut, et non le contraire.

Le coût moyen pour le développement et la réalisation d'un projet JEF dans une communauté varie grandement d'une localité à une autre, puisque ceci dépend des ressources financières et humaines accessibles au CAL. À partir du montant que le CAL reçoit, le CAL doit développer un budget total, ainsi qu'un budget pour chacune des activités individuelles. Voir l'annexe K pour les composantes d'un budget pour chacune des activités et l'annexe L pour les composantes budgétaires requises pour le développement d'un projet JEF pour les années 1, 2 et 3.

A. RIDEAU-VANIER

En septembre 2005, le projet pilote de JEF a été lancé dans le secteur de Vanier de la ville d'Ottawa. Vanier est une communauté urbaine et multiculturelle, où il y a un grand nombre de familles à faible revenu qui n'ont pas accès au sport organisé et à l'activité physique. Six ans plus tard, le comité d'action local de Rideau-Vanier est encore présent dans la communauté, desservant approximativement 800 enfants dispersés dans trois écoles élémentaires, ainsi qu'approximativement 1500 enfants âgés de 4-12 ans qui résident dans la communauté (Recensement 2006, Statistiques Canada). Les partenaires du CAL Rideau-Vanier comprennent des écoles, groupes d'action communautaires, les départements de loisir et de santé publique municipaux.



GENRES D'ACTIVITÉS

Le CAL Rideau-Vanier offre une variété d'activités dans les parcs, les cours et les gymnases d'écoles pendant l'heure du midi et après l'école. Des activités sont aussi organisées pendant les congés d'hiver et les vacances d'été. Le choix des activités est basé sur cinq principes :

- 1) Chacune des initiatives doit impliquer au moins deux (2) partenaires;
- 2) Chacun des partenaires du CAL doit être impliqué dans la planification d'au moins une activité dans le plan d'action, conformément à ses capacités et ses ressources;
- 3) Il faut démontrer que l'activité ajoute aux services qui existent déjà;
- 4) L'initiative doit être conçue en considérant sa longévité;
- 5) L'activité doit viser les jeunes des secteurs minoritaires (francophones et défavorisés).

Les activités comprennent:

- Sports organisés (volley-ball, soccer, football, ballon-panier, baseball);
- Corde à danser;
- Activités aux pataugeoires (été);
- Jouer dans la neige et patiner (hiver);
- Jeux coopératifs;
- Sessions de cuisine santé.

STRATÉGIES POSITIVES

- Avoir un coordonnateur pour le CAL;
- Avoir des partenaires de divers secteurs tels les écoles élémentaires, les organismes communautaires, le conseil scolaire et la municipalité;
- Planifier, organiser et réaliser des activités en partenariat afin de maximiser les ressources;
- Offrir des activités gratuites en français pour répondre aux mandats des partenaires de servir la communauté défavorisée francophone;
- Offrir une variété d'activités tout au long de l'année et dans les secteurs géographiques de chaque partenaire;
- Représenter le projet JEF dans le cadre d'autres activités organisées dans la communauté;
- Trouver un organisme communautaire qui est prêt à prendre les tâches administratives du CAL;
- Aller chercher du financement en partenariat pour continuer à servir la communauté; et
- Promouvoir la compréhension du contexte particulier de chacun des partenaires en vue d'une meilleure collaboration.

DÉFIS

- Assurer un financement permanent ou de longue durée (plus d'un an);
- Trouver un organisme prêt à accepter la gestion du CAL sans nuire à son propre budget et ses demandes de subventions;
- Recruter du personnel qualifié pour du travail à temps partiel;
- Avoir la collaboration des enseignants;
- Offrir des services après les heures de travail, de qualité et en sécuritaires;
- Disponibilité des partenaires pour participer aux réunions;
- Informer tous les partenaires et communiquer avec eux;
- Offrir des activités sans nuire à la programmation initiale de chaque organisme.

LEÇONS APPRISSES

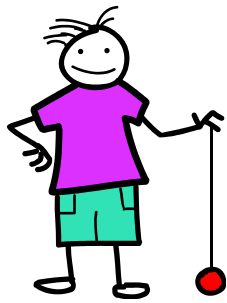
Le CAL Rideau-Vanier a connu beaucoup de succès. Grâce aux leçons apprises suivantes, le CAL espère s'assurer une grande longévité :

- Il est impossible que tous les partenaires puissent se présenter à chacune des réunions;
- Il faut organiser deux grandes réunions annuelles avec les décideurs de chaque organisme : la première réunion au début de l'année scolaire pour discuter du plan d'action et la deuxième à la fin de l'année pour évaluer les activités et discuter des nouveaux besoins;

- Un comité exécutif peut préparer la programmation, la présenter et la faire approuver par les membres du CAL;
- Organiser ces réunions bimensuelles pour maintenir le partenariat et le partage d'information;
- Reconnaître les intérêts et la diversité des membres; et
- Adopter une entente formelle identifiant les rôles et responsabilités de chacun.

B. MISSISSIPPI MILLS

En février 2010, l'équipe de recherche de JEF a présenté le projet à la communauté de Mississippi Mills, située à l'ouest de la ville d'Ottawa. Avec une population urbaine et rurale de 11,734, Mississippi Mills est fière de son environnement naturel.



À l'automne 2010, Mississippi Mills a développé et réalisé de sa propre initiative, « **Wicked Wellness** ». Le but de cette initiative est d'augmenter le plaisir de la pratique de l'activité physique chez les enfants de la 3^e à la 8^e année, en combinant les ressources des secteurs scolaire, de la santé, du sport et du loisir, des services sociaux et du conseil municipal. Deux écoles primaires étaient visées et le projet fut géré par les étudiants du cours de leadership de l'école secondaire *Almonte and District High School*. La directrice de l'école secondaire a accepté de coordonner l'initiative. Les activités ont eu lieu un soir par semaine entre 15 :30 et 17 :30 à partir du 10 novembre 2010 jusqu'au 11 mars 2011. Un total de 20 étudiants de troisième à la cinquième année et 20 étudiants de la sixième à la huitième année provenant des deux écoles primaires ont participé. Les premiers jeunes arrivés étaient inscrits et les autres furent mis sur une liste d'attente. Lorsqu'un jeune quittait l'initiative, une personne sur la liste d'attente était invitée à participer.

GENRES D'ACTIVITÉS

Le groupe *Wicked Wellness* a offert une grande variété d'activités et de jeux dynamiques pendant deux heures après l'école, un jour par semaine.

Les activités comprenaient :

- Sport organisé (hockey en salle, soccer, ballon-chasseur);
- Relais drôles;
- Choix des jeunes (demandes des enfants);
- Cerceaux, cordes à danser, etc.;
- Jeux coopératifs (parachute).

STRATÉGIES POSITIVES

Les stratégies suivantes ont contribué au succès du projet *Wicked Wellness* à Mississippi Mills:

- Le service de santé publique a fourni une formation de leadership aux étudiants pour leur apprendre à travailler avec les jeunes – résolution de conflits, faire des commentaires encourageants, promouvoir l’image de soi positive, comment communiquer avec des enfants, etc.
- Les étudiants du secondaire et la coordonnatrice du projet ont fait du mentorat auprès des étudiants de septième et huitième année pour développer leurs habiletés de leadership;
- Des partenaires communautaires (association récréative, centre de jeunes communautaire, écoles, service de santé publique, etc.) ont contribué en fournissant de l’équipement, des collations, et de l’aide à la rédaction des demandes de subventions;
- Un ancien directeur de camp d’été énergique et organisé a été recruté. Cette personne a invité les joueurs de hockey junior de la région à faire une démonstration, à jouer avec les enfants et à encourager les enfants et leurs familles à participer aux activités dans la communauté en faisant un don de billets de hockey;
- Des rapports positifs ont été entretenus avec l’administration et les employés des écoles élémentaires;
- L’initiative a pu compter sur l’appui du personnel de garde.

DÉFIS

Les défis spécifiques que le groupe *Wicked Wellness* a rencontrés dans sa région furent:

- La difficulté de transporter les moniteurs aux écoles élémentaires qui étaient loin de l’école secondaire; offrir le programme à tous les écoles primaires de la région;
- Les horaires des écoles primaires et secondaires différents – le secondaire se termine à 14h15 et le primaire se termine à 15h30; l’heure du dîner au secondaire débute à 10h40 et le dîner au primaire est à midi;
- Le cours de leadership a été seulement offerts pendant un semestre; puis il a été difficile d’avoir le soutien du coordonnateur lors du deuxième semestre;
- Il a été difficile d’avoir un engagement soutenu des étudiants du cours de leadership pendant certaines périodes (examens, engagements personnels, activités parascolaires, emplois à temps partiel, etc.);
- Le nombre d’enfants qui pouvaient participer au programme était limité par le nombre de moniteurs.

LEÇONS APPRISSES

L’ensemble du projet *Wicked Wellness* fut un succès. À l’aide des leçons apprises, le groupe espère que le programme connaîtra plus de longévité. Les conseils suivants peuvent s’appliquer à n’importe quelle communauté qui désire implanter un programme d’activité physique pour les jeunes :

- Le financement doit courir sur plusieurs années pour assurer la survie du projet.
- Faire la promotion du programme le plus largement possible et par le biais de divers moyens: bulletins, affiches et autre matériel de promotion tels des stylos et des ballons.

CONCLUSION

Les facteurs nécessaires à la réussite d'un projet JEF sont 1) le financement à long terme, 2) une coordination et une communication de haute qualité, et 3) l'adoption d'une approche du bas vers le haut (*bottom-up*), adaptée à la communauté et flexible. L'accent doit être mis sur le développement et le maintien du partenariat, ainsi que sur la promotion de l'appropriation locale, ce qui requiert beaucoup de temps, au lieu de simplement se concentrer sur l'offre d'activités. Les efforts au sein des partenariats et l'appropriation locale dès le début permettent au projet de s'ancrer dans la communauté et contribuent à sa survie. Le coordonnateur, qui est un ingrédient primordial, a comme tâche d'animer et d'assister les partenaires. Cette personne doit rester neutre et doit servir le CAL, non les partenaires individuels. Les études démontrent que les partenariats gérés de cette façon voient un accroissement de leur capital social et aident directement les organismes partenaires, puisqu'ils facilitent l'accès à de et à de nouvelles ressources matérielles, financières et humaines. Ainsi, les plus grands bénéficiaires sont la communauté entière et les jeunes eux-mêmes. Pour de plus amples renseignements au sujet des stratégies positives, des barrières au processus d'action collective et sur le maintien de partenariats communautaires, consulter la liste de références et ressources à la prochaine page.

Pour de plus amples renseignements reliés au lancement d'un projet JEF dans sa communauté, communiquer avec nous :

Centre de recherche sur le sport dans la société canadienne

125 rue Université, local 420D

Université d'Ottawa

Ottawa, Ontario, K1N 6N5, Canada

613-562-5800 x 2632

crssc@uottawa.ca

RÉFÉRENCES ET RESSOURCES

Faubert, C. (2009) *Examining the Process of Community Mobilization within a Community-Institution Initiative: Perspective of an Intermediary Change Agent*. Unpublished doctoral dissertation, University of Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada.

Faubert, C. (2009) *Tensions and dilemmas experienced by a change agent in a community-university physical activity initiative*, *Critical Public Health*, 19(1), 71-86

Heart and Stroke Foundation Spark Together for healthy kids. *Funding Opportunities in Ontario for Physical Activity and Nutrition Initiatives*. On Have Fun Get to it website:

<http://www.havefungetintoit.ca/fun/index.php?hls=resources-links&category=106>. Accessed July 2011

Ministry of Northern Development and Mines. *A Quick Reference to Funding Sources for Canada-Wide and Ontario-Based Organizations*. On Have Fun Get to it website:

<http://www.havefungetintoit.ca/fun/index.php?hls=resources-links&category=106>. Accessed August 2011

Parent, M., Harvey, J. (2009) *Towards a Management Model for Sport and Physical Activity Community-based Partnerships*. *European Sport Management Quarterly*, 9(1), 23-45

Québec en Forme, <http://www.quebecenforme.org/>. Accessed July 2011

Wharf Higgins, J., Naylor, P-J., Day, M. (2007) *Seed funding for health promotion: sowing sustainability or scepticism?* *Community Development Journal*, 43(2), 210-221

ANNEXE A

EXEMPLE D'UNE DESCRIPTION DE TÂCHE POUR LA COORDINATION D'UN COMITÉ D'ACTION LOCAL



Comité d'action local
(CAL)

Le comité d'action local du projet Jeunes en forme (JEF) cherche un ou une candidate pour le poste suivant:

Coordonnateur/Coordonnatrice du CAL

Contrat de _____ mois avec la possibilité de renouvellement

Le comité d'action local (CAL) est un partenariat entre plusieurs organismes dans la communauté de _____.
Les partenaires du CAL travaillent ensemble pour développer et réaliser une variété d'activités physiques et sportives pour les enfants âgés de ____ à ____ ans.

Sommaire

La coordination est premièrement responsable d'appuyer les partenaires du CAL dans leurs efforts en vue de planifier, réaliser et évaluer les initiatives du CAL.

Responsabilités


En collaboration avec les partenaires du CAL, le/la coordonnateur/trice aura les responsabilités suivantes:

- Agir en tant que lien entre les partenaires et le CAL et l'équipe de recherche Jeunes en forme;
- Renforcer les liens et faire la promotion de la collaboration entre les partenaires et à l'extérieur de la structure du CAL;
- Supporter les partenaires du CAL dans la rédaction et le suivi du plan d'action annuel;
- Gérer le budget et les ressources financières allouées au CAL;
- Contribuer à l'évaluation du projet;
- Participer aux réunions du CAL et autres activités pertinentes (i.e. rencontres avec les parents, etc.).

ANNEXE B

DESCRIPTION DES PRINCIPES DIRECTEURS DE JEF

Pour assurer l'accès aux activités, les principes directeurs de JEF prennent en compte les barrières telles le coût, l'endroit et le transport. Ces principes sont basés sur cinq thèmes : activités, intervenants, endroit, horaire d'activité et continuité.

Principes directeurs de JEF	
1	Activités <ul style="list-style-type: none">▪ Accès à tous, surtout les jeunes qui n'ont pas l'occasion de participer▪ Diversifiées qui peuvent être reproduites dans l'environnement des jeunes▪ Stimule l'intérêt et la persévérance des jeunes envers l'école et l'activité physique▪ Renforce le sentiment d'appartenance à un groupe, à leur école, à la communauté▪ Aucune substitution d'activités qui existent déjà
2	Intervenants <ul style="list-style-type: none">▪ Implication de la communauté▪ Présence d'intervenants de qualité
3	Endroit <ul style="list-style-type: none">▪ Variété d'endroits qui sont sécuritaires et sains
4	Horaire d'activités <ul style="list-style-type: none">▪ Comblent les heures vides des jeunes▪ Activités parascolaires▪ Activités régulières
5	Continuité <ul style="list-style-type: none">▪ Définition du programme qui correspond du progrès et au développement des jeunes
	

ANNEXE C

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT RELIÉ À LA RÉALISATION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action du comité d'action local de _____ pour la période suivante : _____.

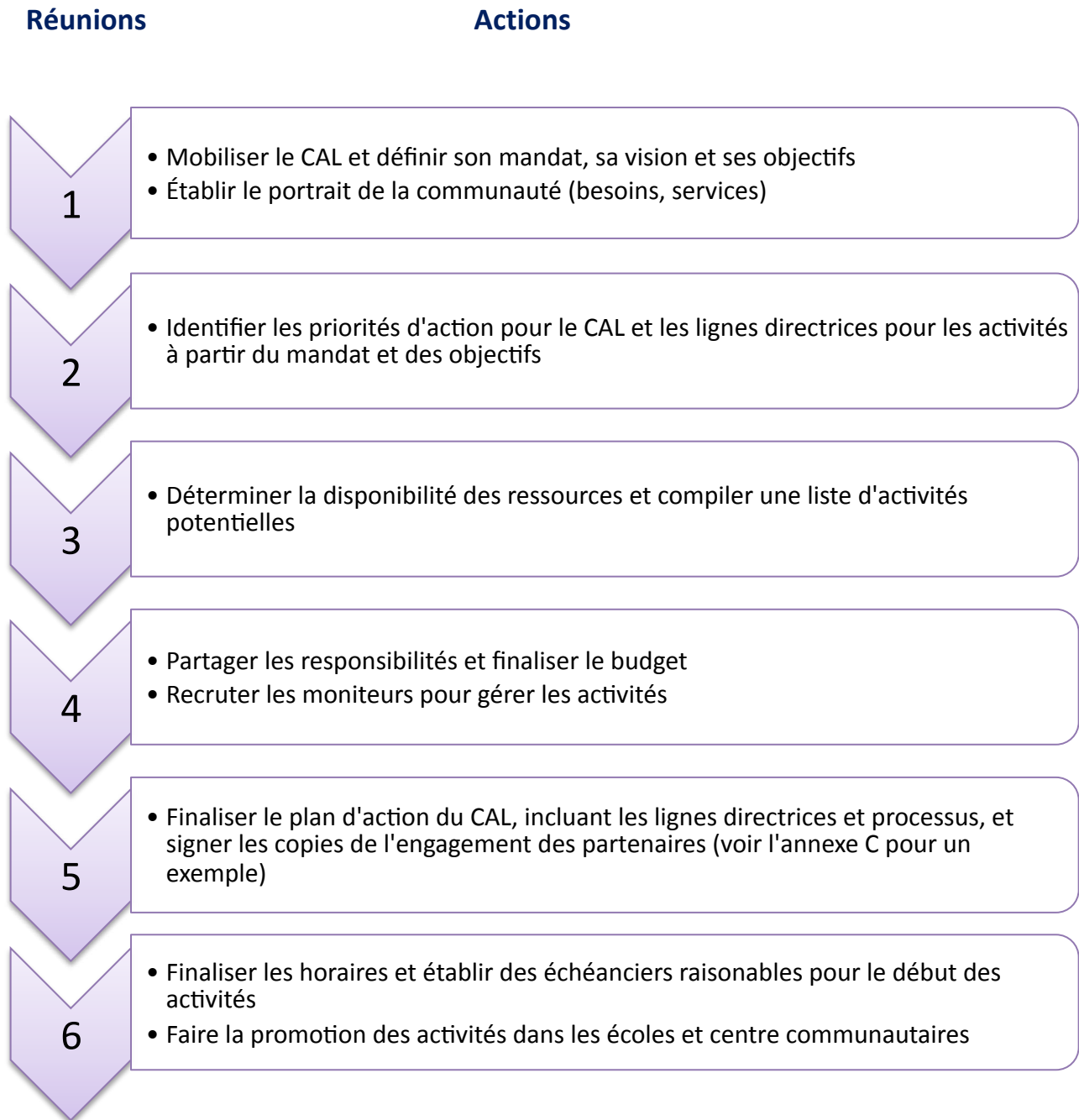
En tant que membre du comité d'action local, nous déclarons notre engagement à faciliter la réalisation du plan d'action, à évaluer le plan et à y apporter les changements nécessaires. Nous adhérons au mandat, aux objectifs et à la philosophie de Jeunes en forme et nous collaborerons à la réalisation des buts du projet tels que décrits dans le plan d'action. Nous nous présenterons à toutes les réunions du CAL lorsque notre présence est nécessaire, ainsi que supporterons le CAL dans ses activités en y fournissant des ressources (temps, espaces, matérielles, financières ou autre).

Signatures

Nom	Signature	Affiliation

ANNEXE D

COMPOSANTES D'UN PLAN D'ACTION DU CAL



Source: Adaptation du matériel fournit par Québec en Forme (www.quebecenforme.org)

ANNEXE E

EXEMPLE D'UN ORDRE DU JOUR POUR UNE RÉUNION DU CAL



Comité d'action local (CAL)

Réunion

Date et endroit

Présences:

Absences:

Président(e) de la réunion (alterner à chaque réunion):

Secrétaire (alterner à chaque réunion):

Ordre du jour

1. Table ronde

- Présenter les nouveaux partenaires/membres;
- Membre se porte volontaire pour présider la réunion et un deuxième membre offre de rédiger le compte-rendu.

2. Approbation de l'ordre du jour et procès verbal de la dernière réunion

- Le groupe approuve l'ordre du jour avec les modifications suivantes;
- Présenté par Robert et approuvé par Mary
- Les membres acceptent le procès verbal de la dernière réunion sans modifications

ANNEXE F

EXEMPLE D'UNE DESCRIPTION DE TÂCHE POUR UN(E) MONITEUR(E) D'ACTIVITÉ

Le comité d'action local (CAL) est à la recherche d'un(e):

MONITEUR D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

PROFIL D'EMPLOI

Sommaire des responsabilités

Sous la supervision du coordonnateur du comité d'action local (CAL), le/la moniteur(e) a les responsabilités suivantes:

- Planification d'activités physiques et de jeux coopératifs;
- Réaliser les activités et jeux dans un environnement sécuritaire;
- Respecter les lignes directrices de l'établissement dans lequel l'activité a lieu;
- Respecter la structure administrative, le code de conduite et le code vestimentaire;
- Suivre la philosophie de Jeunes en forme et informer le coordonnateur du CAL des abandons.

Responsabilités générales

La première responsabilité du moniteur est de planifier les activités physiques et jeux coopératifs.

1. Planifier des activités dynamiques et des jeux qui sont amusants, motivants et respectent le rythme naturel du développement moteur de chacun des enfants;
2. Planifier des activités pour promouvoir la créativité, le développement social, les habiletés linguistiques et le sens d'appartenance de l'enfant;
3. Planifier des activités qui contribuent au développement de l'estime de soi afin de permettre à l'enfant de connaître des moments de succès.

L'animateur doit organiser des activités physiques et jeux dans un endroit accueillant et sécuritaire

1. Accueillir l'enfant d'une façon dynamique au début de chaque session;
2. Prendre les présences;
3. Présenter l'activité en utilisant un langage qui correspond à l'âge de l'enfant et son niveau de compréhension;
4. Expliquer les règles de sécurité et les règles de jeux;
5. Avoir une période d'échauffement avant le début de l'activité pour prévenir les blessures;
6. S'assurer que les activités sont dynamiques et favorisent un environnement positif;
7. Gérer le groupe et faire de la discipline à partir des lignes directrices établies;
8. En cas d'urgence ou d'accidents, compléter tous les formulaires nécessaires et suivre les procédures d'urgence;
9. Permettre une période de commentaires à la fin de l'activité;
10. Assurer une bonne transition à la prochaine activité ou coordonner le départ des enfants.

L'animateur doit respecter les règles de l'établissement où l'activité a lieu

1. S'assurer que les lieux sont sécuritaires;
2. Seulement utiliser le matériel nécessaire à l'activité;
3. Respecter le matériel utilisé;
4. À la fin de l'activité, ranger tout le matériel et s'assurer que les lieux sont dans le même (ou meilleur) état qu'au début de l'activité;
5. S'il y a modification, dommage, perte ou altération au matériel ou à l'espace, informer le coordonnateur du CAL et fournir l'information nécessaires à l'aide de formulaires.

L'animateur a la responsabilité de respecter la structure administrative, le code de conduite et le code vestimentaire de Jeunes en forme

1. À l'embauche, il faut remplir le formulaire du contrat;
2. Une vérification complète des antécédents sera faite pour tous les employés;
3. Compléter et retourner toutes les feuilles de temps au coordonnateur au temps désigné. Un retard comportera un délai salarial;
4. N'importe quel comportement allant à l'encontre du code d'éthique ne sera pas toléré. Dans ce cas, l'employé subira des mesures disciplinaires;

5. Les employés doivent avertir le coordonnateur et avoir l'approbation pour toutes les absences ou demandes d'absence.

L'animateur doit suivre la philosophie de Jeunes en forme et informer le coordonnateur du CAL des abandons

1. Appliquer la philosophie de Jeunes en forme, adhérer à la mission du CAL et aux lignes directrices du programme;
2. Établir un lien et communiquer avec les parents et les intervenants qui travaillent directement avec les enfants;
3. Identifier les enfants sédentaires qui n'ont pas l'habitude de participer aux activités;
4. Participer aux réunions de groupe avec le coordonnateur;
5. Partager les mises à jour, leçons apprises et obstacles avec l'équipe et le coordonnateur.

Évaluation

1. L'évaluation du moniteur sera conduite par le coordonnateur et les organismes ou établissements qui participent dans le projet;
2. Le moniteur sera aussi obligé de compléter une auto-évaluation;
3. Il y a une période de probation d'un (1) mois.

Qualifications nécessaires

- Diplôme d'études collégiales ou universitaires (i.e. éducation physique, loisir, kinésiologie, éducation, éducation spécialisée, etc.);
- Expérience d'animation d'activités auprès de jeunes;
- Premiers soins et certification RCR (doit être complété au plus tard 2 mois après l'embauche);
- La nature du travail nécessite des déplacements.

Aptitudes additionnelles

- Responsabilité, engagement, créativité, leadership, motivation et empathie;
- Valorise l'activité physique et le sport pour le développement des enfants;
- Passionné de travailler avec les enfants des milieux défavorisés;

- Désire travailler dans les écoles et la communauté;
- Écoute active;
- Excellente communication écrite et orale;
- Heures de travail flexibles.

Genre d'emploi

Contrat ou temps partiel.

Heures de travail

Variables:

- Jours de la semaine (heure du dîner, après l'école et en soirée);
- Fin de semaines;
- Congés scolaires et journées pédagogiques.

Salaire

À déterminer

ANNEXE G

TABLEAU 1 – APPROCHE UTILISÉE PAR LA COORDINATION DE JEF POUR ENCOURAGER LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE ET LES CAPACITÉS COLLECTIVES

Approche	Description	Effet observé
<i>Engager de bons participants</i>		
Engager des (nouveaux) partenaires	Engager des nouveaux partenaires (c.-à-d. organismes communautaires, publics, à buts non lucratif et privés) pour fournir l'équipement de base, des matériaux, des activités ou obtenir plus de ressources.	Renforcer les capacités opérationnelles, de collaboration, et améliorer les liens.
Créer des liens avec les décisionnaires des organismes	Inviter les gestionnaires des organismes aux réunions du CAL puisque ce sont eux qui ont l'autorité de permettre le partage de ressources physiques et humaines.	Renforcer l'engagement des organismes dans les projets du CAL; permettre au CAL d'évoluer d'une structure opérationnelle à un système plus stratégique et renforcer l'engagement de ressources.
<i>Initier les partenaires à la capacité collective</i>		
Organiser les réunions du CAL sur une base régulière.	Initié par l'agent intermédiaire; sert d'occasion pour l'apprentissage réciproque, le partage d'information et la mobilisation des nouveaux partenaires et des ressources; amélioration des liens entre organismes; activité structurée à partir des efforts de programmation locale.	A rassemblé les partenaires autour de la table et a permis d'examiner la vision et les objectifs en commun; a facilité le partage d'information, de besoins et de ressources disponibles; a développé un lien entre les membres; a minimisé la reproduction et l'utilisation inefficace des efforts et des ressources; a favorisé la sensibilisation et compréhension des ressources et programmes.
Encourager la formation de sous-comités	Créer des sous-comités pour s'occuper des tâches opérationnelles (i.e. publicité, communications avec les médias, formation, inventaire de ressources) et pour organiser, faire la planification et surveiller les initiatives d'activité physique.	A encouragé l'apprentissage en groupe et le développement des partenariats; a permis l'émergence d'un leader; a créé d'autres occasions de participation.

Favoriser les relations de travail saines	Stimuler un climat positif; être sensible aux questions de territoire; mettre l'accent sur la transparence, le respect et la sensibilisation aux perspectives des autres; encourager les discussions ouvertes et respecter les opinions et idées divergentes; partager les succès et les faillites à l'intérieur du groupe.	A amélioré les occasions d'apprentissage vertical entre les membres (c.-à-d.gestionnaires, directeurs et personnel de soutien); cultivé la confiance et la collaboration entre les partenaires et à l'intérieur du CAL.
Faire la promotion de liens entre organismes, la communication et la coopération	S'absenter intentionnellement des réunions des sous-comités; rediriger aux partenaires les requêtes qui étaient originalement adressées à la coordonnatrice pour réduire son niveau d'implication; faire en sorte que les coordonnées des partenaires soient accessibles à tous; encourager les discussions sur le succès du programme et les éléments à améliorer; joindre le CAL aux efforts de la communauté.	Créer un espace et des occasions pour la communication et le partage des succès, des préoccupations et les difficultés; renforcer les voies de communication directes et la synchronisation entre les organismes.
Faciliter l'intégration des nouveaux partenaires	Permettre aux partenaires de comprendre la notion de CAL et son mandat; avoir une session d'orientation avec les nouveaux partenaires et représentants du CAL.	A permis aux nouveaux partenaires de s'intégrer graduellement et d'assumer progressivement plus de responsabilités, de se familiariser avec le fonctionnement du CAL et les partenaires qui sont déjà autour de la table.
Fournir les outils nécessaires à la planification, l'opération et l'évaluation.	Appuyer la production d'un plan d'action annuel; établir une stratégie de planification et d'évaluation pour aider les partenaires à élaborer et évaluer les initiatives d'activité physique.	A nécessité que les partenaires partagent leurs rôles et responsabilités, se rencontrent, développent des initiatives; a allégé les tâches opérationnelles et le reportage de la coordonnatrice; a facilité les liens directes entre les membres.
<i>Fixer et influencer les normes et règlements opérationnels</i>		
Développer des normes, des règlements opérationnels et des principes.	Processus clairs, incluant les principes de promotion (ex. la visibilité de quel organisme devrait être maximisée), principes pour la programmation (ex. quel genre d'initiatives devraient être financées), et les règles de financement doivent être établies et formalisées.	A solidifié l'infrastructure du partenariat; amélioré la collaboration et confiance entre les membres du CAL.

Modifier la structure de gouvernance à partir de l'étape de développement du partenariat.	Expérimentation de différentes structures; ne pas imposer des structures au CAL avant qu'il ne soit prêt à le faire.	A incité les partenaires à s'organiser; à respecter la maturation et les actifs fluctuants du partenariat.
Valoriser l'investissement des ressources des partenaires.	Encourager les partenaires à mobiliser des ressources additionnelles; estimer et reconnaître les contributions financières et humaines à l'initiative.	A amélioré l'emploi du temps et des ressources des partenaires; a renforcé le sentiment d'appartenance au CAL et le sentiment de contribution.
Révéler que le financement de JEF est un investissement.	Diriger la volonté d'agir de la communauté; montrer que le soutien financier de JEF est un investissement dans la communauté et un point de départ pour l'action collective.	A renforcé l'engagement à vouloir apporter des changements; a maximisé le temps et les ressources investies par les organismes.
Amplifier le sens d'appartenance au projet.	Faire la rotation du lieu des réunions du CAL et des réunions des sous-comités; permettre aux partenaires d'identifier des problèmes et des solutions; encourager les partenaires à créer l'ordre du jour des réunions.	A permis aux partenaires de visiter les organismes des uns et des autres; a assuré que les réunions étaient pertinentes pour les partenaires; a encouragé l'autonomie locale et l'auto-détermination.
<i>Soutenir l'engagement des ressources</i>		
Cultiver le leadership local	Engager tous les partenaires dans la mobilisation et dans le processus de changement; engager les partenaires dans la réflexion collective et la résolution de problèmes; maximiser la visibilité des organisations, faire le lien entre les représentants et les connaissances et l'expertise des organisations; se baser sur les forces des partenaires; placer les partenaires à l'avant scène des activités du CAL.	A renforcé la légitimité du CAL dans la communauté et sa capacité à réaliser les tâches; a renforcé la capacité du CAL à mobiliser les organismes communautaires et les résidents; à agir sur les questions d'activités physiques chez les jeunes.
Garder les partenaires centrés sur la vision et objectifs du CAL.	Revisiter la vision collective et les objectifs du CAL au lieu de mettre en priorité les intérêts et les besoins individuels et de chacun des organismes.	A fait la promotion de l'engagement des partenaires et l'investissement de leurs ressources au lieu de la participation passive; a renforcé le concept de l'action collective.
Assurer le succès des activités dès le début.	Mettre sur pied les programmes et atteindre des résultats concrets tôt dans le processus.	A gardé les partenaires à la table; a propulsé la mobilisation de nouveaux partenaires (ex. soutien financier); a confirmé le soutien et l'engagement

		à long terme des écoles.
Reconnaître le rythme et la capacité des partenaires du CAL.	Permettre aux partenaires de prendre du temps pour créer des liens, renforcer ou transformer les liens existants, bâtir de la confiance et participer aux tâches diverses du CAL; établir des échéanciers réalistes et flexibles pour obtenir des résultats.	A permis aux membres de développer des capacités organisationnelles et programmatiques; a encouragé les partenaires à participer.
Préserver l'individualité des organismes en même temps que maximiser la complémentarité.	Respecter les mandats individuels des partenaires du CAL; s'assurer que les partenaires du CAL ne perdent pas leur identité; distribuer les rôles et responsabilités qui correspondent aux mandats des organismes.	A renforcé la capacité des partenaires à fournir des ressources; le CAL est devenu une plus-value pour la communauté.

Adapté de Faubert, C. (2009) *Examining the Process of Community Mobilization within a Community-Institution Initiative: Perspective of an Intermediary Change Agent*. Thèse de doctorat. Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada.

ANNEXE H

TABLEAU 2- BARRIÈRES À LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE ET AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS COLLECTIVES

Barrière	Description	Effet observé
Aucune définition et formalisation des rôles et responsabilités.	Les principes de base, les rôles et responsabilités (c.-à-dire quels membres sont responsables des décisions, l'implantation) n'étaient pas souligné au début de l'initiative; la compréhension des principes de base, des rôles et des responsabilités étaient divergentes; ne pas avoir assigné les rôles pour tous les partenaires.	Il y avait une incertitude par rapport au pouvoir décisionnel et les rôles de chacun à l'intérieur du CAL; certains partenaires se sont désengagés; la coordonnatrice a dû prendre le rôle de personne responsable de l'implantation du programme, ce qui a réduit le temps disponible pour développer la capacité collective.
Négliger d'établir des règles et principes opérationnels.	Les règles du processus décisionnel et la responsabilisation, les normes et directives de participation et de contribution, les règles pour assurer une distribution équitable des ressources financières et les critères spécifiques pour la participation au CAL n'étaient pas établis pendant la première année du CAL.	A créé de la confusion et de l'incertitude par rapport au pouvoir décisionnel et à la distribution des ressources.
Temps	La structure de gouvernance du CAL, qui demande aux partenaires de se réunir et planifier les activités n'était pas la façon la plus efficace pour accomplir les tâches; les échéanciers et les contraintes de temps (ex. pour rédiger le premier plan d'action, pour générer la programmation).	A sacrifié le rythme naturel du développement de la capacité collective pour des résultats rapides; a entravé le développement d'une véritable collaboration; a souvent conduit à forcer/précipiter les liens, les partenariats et l'implantation des projets.
Activités centralisées et site d'implantation du programme	La programmation était surtout concentrée sur l'heure du dîner dans les trois écoles primaires.	A limité la capacité du CAL à offrir la programmation à l'ensemble de la communauté (manque de ressources humaines); a découragé certains partenaires de participer.

Visions, opinions, priorités, cultures, valeurs et personnalités divergentes.	Perspectives, besoins, et approches à la gestion et aux comptes-rendus de projet divergents; conflits personnels; pas de vision commune et des intérêts et priorités opposés; différences de valeurs, d'objectifs, de culture et de processus entre les différents organismes.	A créé des conflits, particulièrement par rapport au rôle du CAL, à la distribution et à l'utilisation des ressources; a limité la communication et la collaboration entre les organismes, même entre les secteurs connexes.
Organismes ayant une capacité limitée.	Capacité limitée, surtout chez les petits organismes communautaires, à investir des ressources humaines et financières quand les ressources sont déjà tendues.	A nuit au développement des partenariats et aux initiatives; a limité la participation, la formation de liens et les occasions de collaborer ensemble; a limité le CAL à livrer les programmes planifiés.
Réticence à investir des ressources.	Investissement limité des ressources provenant des organismes qui participent au CAL.	A nuit au processus de la mobilisation communautaire; a limité l'engagement des organismes dans l'effort collectif.
Voies de communication limitées.	Voies de communication limitées à l'intérieur des organismes mêmes du CAL (ne pas informer le personnel du mandat du CAL, des activités et du développement).	A ralentit le progrès du projet; a nuit à la capacité collective, à l'efficacité et à la confiance entre les organismes.
Beaucoup de rotation des représentants qui siègent au CAL.	Plusieurs changements de direction d'école et de personnel des organismes communautaires.	A directement affecté les liens fragiles, la confiance et le développement de la collaboration; a limité le progrès et la continuité de l'effort collectif.
Négliger le recrutement/l'engagement des représentants importants.	Pauvre représentation des fournisseurs de services de loisir et de sports; engagement limité du département de loisir municipal; pauvre représentation des personnes en position d'autorité.	N'a pas intégré les activités du CAL à l'intérieur des objectifs et structures des organismes pour s'enraciner dans la communauté; a diminué la capacité du CAL à agir et sa capacité de faire des décisions.
Soutien insuffisant par rapport aux partenariats avec les écoles.	Le temps des éducateurs physiques dévoué au CAL et ses activités n'était pas reconnu formellement par le conseil scolaire.	Le temps dévoué à la coordination de programmes avec les partenaires de la communauté et de la municipalité dépendait du nombre d'heures de bénévolat que les éducateurs physiques étaient prêts à offrir; a limité la capacité des écoles de développer un partenariat collectif.

Futur de JEF incertain.	Beaucoup de temps dédié à identifier les partenaires financiers possibles; incertitude reliée à la viabilité financière de JEF.	A ralenti le progrès de la coordination du CAL et la mobilisation des activités; a inhibé l'investissement de la municipalité et des organismes qui ont un mandat et une clientèle étendue.
Autres facteurs contextuels dans lesquels le partenariat opère.	Antécédents entre les organismes; environnement physique (obstacles telles les grandes intersections); adapter le modèle de JEF à un différent contexte provincial; compétition pour les ressources et la clientèle.	A décélééré le développement des liens et des capacités collectives à l'intérieur du CAL; a pris du temps avant que le CAL puisse identifier sa propre capacité et identité; a engendré des conflits entre les partenaires.

Adapté de Faubert, C. (2009) *Examining the Process of Community Mobilization within a Community-Institution Initiative: Perspective of an Intermediary Change Agent*. Thèse de doctorat. Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada.

ANNEXE I

EXEMPLE D'UNE GRILLE D'ÉVALUATION D'UNE INITIATIVE DE JEUNES EN FORME

Critère		Évaluation de l'activité
Description de l'activité	Genre d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Jeux informels, sport organisé
	Activité offerte	<ul style="list-style-type: none"> Soccer, corde à sauter, jeux coopératifs
	Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> Approcher les jeunes qui jouent sans supervision dans les parcs Initier les jeunes à des activités qu'ils peuvent reproduire facilement eux-mêmes sans de l'équipement spécialisé
	Durée de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de semaines, heures par jour Nombre d'heures nécessaire à la planification, au développement et l'implantation
	Endroit de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> Parc communautaire Gymnase d'école
Nombre total de participants	Nombre de jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes qui participant aux activités Nombre de jeunes qui ont abandonné l'activité
	Nombre de parents	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de parents qui ont rencontré les moniteurs/ représentants du CAL
Contribution des partenaires du CAL	Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> Temps investis au développement et à la planification de l'activité physique, la formation du personnel et la gestion du budget
	Ressources financières	<ul style="list-style-type: none"> Coût associé à la formation du personnel (premier soins/RCR) ou le coût associé à l'embauche de moniteurs/instructeurs spécialisés (instructrice de danse)
	Infrastructure /équipement	<ul style="list-style-type: none"> Équipement sportif donné ou prêté d'un organisme ou l'utilisation des lieux pour une activité (gymnase d'école)
Commentaires positifs		<ul style="list-style-type: none"> Moniteurs ont développé des liens avec le personnel des parcs municipaux et les parents
Recommandations		<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les responsabilités des moniteurs et offrir une meilleure formation
Refaire l'activité?		<ul style="list-style-type: none"> Oui, avec les modifications suivantes.

ANNEXE J

OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT POUR LES INITIATIVES D'ACTIVITÉ PHYSIQUES ET DE NUTRITION EN ONTARIO



Funding Opportunities in Ontario for Physical Activity and Nutrition Initiatives

Cette liste a été compilée par Spark Together for Healthy Kids à la Fondation des maladies du cœur de l'Ontario.

HSFO Spark Community Advocacy Fund

Source, site Web *Have Fun Get to It* de la Ville de Halton Mills:

<http://www.havefungettoit.ca/fun/index.php?hls=resources-links&category=106>

OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT POUR LES INITIATIVES D'ACTIVITÉ PHYSIQUES ET DE NUTRITION EN ONTARIO

No.	Organisme	Montants	Admissibilité et ce que le financement va couvrir	Date d'échéance pour appliquer	Pour plus de renseignements
1.	Fondation Allstate	Imprécis	Organismes de bienfaisance ou à but non lucratif qui sont impliqués dans une variété d'activités ou d'initiatives d'éducation portant sur la sécurité routière, la prévention de crimes et la sécurité à la maison.	Après le 15 janvier, 2012.	http://www.allstate.ca/En/In+Our+Community
2.	Fondation Atkinson	Imprécis	Organismes de bienfaisance (avec un numéro de charité) ou à but non lucratif ayant des projets qui démontrent comment améliorer l'avenir des enfants et des jeunes à risque avec une programmation de jeunesse plus efficace.	Imprécis	http://www.atkinsonfoundation.ca/what_we_fund?PROGRAM_ID=30
3.	Fonds communautaires Aviva	Imprécis	Le concours permet de partager une idée qui va créer un changement durable dans votre communauté. Les idées les plus populaires, celles choisies par tous les Canadiens, aura la chance de partager un montant de 500,000\$.	Entre le 13 octobre et le 29 novembre. Allez voir le site Web pour le prochain concours.	http://www.avivacommunityfund.org
4.	Programme "Connected to Communities" de Bell Canada	Imprécis	Organismes de bienfaisance (avec un numéro de charité) ou à but non lucratif qui mettent l'accent sur la santé des enfants et des jeunes âgés jusqu'à 18 ans.	Imprécis	http://www.bcc.ca/en/community/investment/index.php
5.	Fondation Better Day Alliance	Imprécis	Organismes de bienfaisance (avec un numéro de charité) ou à but non lucratif dans la région de Toronto qui veulent créer des expériences positives qui vont au-delà du nécessaire et apportent le bonheur aux gens qui font face à une variété d'obstacles, par exemple: équipement de loisir, billets pour des	1 ^{er} janvier et 1 ^{er} juin, annuellement.	http://www.betterdayalliance.org/applyforfunds.html

			événements ou financement pour une sortie spéciale.		
6.	BMO Kids in Motion	Imprécis	Organismes de bienfaisance ou à but non lucratif à travers le Canada qui se concentrent sur l'activité et la santé chez les jeunes entre 3 et 18 ans avec des activités physiques et sportives, en mettant l'accent sur la participation physique.	28 février, annuellement	http://www.bmoemployeecharitablefoundation.ca/kids-motion.html
7.	Clubs des petits déjeuners du Canada	Imprécis	Programme de déjeuners santé dans les écoles pour les enfants âgés de 5-18 ans, venant de milieux défavorisés.	Imprécis.	http://breakfastclubscanada.org/index.php?page=apply-for-funding&hl=en_CA
8.	Déjeuners pour apprendre – Subvention pour programme de nutrition	Imprécis	Pour les écoles et organismes communautaires au Canada qui veulent établir ou améliorer des programmes de déjeuners, de collations ou de dîner pour les enfants et les jeunes.	1 ^{er} juin 2011 Vérifier le site Web pour le prochain concours.	http://www.breakfastforlearning.ca/en/services-a-information/apply-for-a-grant
9.	Subventions Build-A-Bear Workshop	Moyenne subvention 1, 500\$	Organismes de bienfaisance ou à but non lucratifs. Les subventions offrent du soutien direct aux enfants dans les domaines de la santé et du bien-être	30 avril, 30 juillet et 30 novembre, annuellement.	http://www.buildabear.com/about/community/grants/default.aspx
10.	Fondation Carolyn Sifton	Imprécis	Organismes de bienfaisance ou à but non lucratif dans la région de Brockville ou de Toronto. Vise les projets en santé, éducation, services sociaux, art, culture et qui aident les jeunes à risque.	31 janvier et 31 juillet.	http://siftonfoundation.com
11.	Subvention communautés en santé – Ministère de la promotion de la santé et du sport de l'Ontario	Jusqu'à 60% - 80% du coût total d'un projet	Organismes de bienfaisance ou à but non lucratif qui fournissent et augmentent les occasions de pratique d'activité physique et de sport/loisir communautaire. Projets subventionnés tombent sous quatre rubriques: planification, implantation, développement ou une combinaison.	14 février 2011. Vérifier le site Web pour le prochain concours.	http://www.mhp.gov.on.ca/english/sportandrec/fund.asp

12.	Fondation Dreamcatcher	Imprécis	Membres des premières nations de l'Ontario qui résident sur le territoire de premières nations. Équipes de sport mineur; athlètes individuels âgés de 25 ans et moins; évènement spécial.	À plusieurs reprises pendant l'année.	http://www.dreamcatcherfund.com/home.html
13.	Forzani Group Ltd. - The Power of Sport for Kids Program	Imprécis	Soutien pour organismes communautaires, à but non lucratif ou écoles. Programme national crée pour reconnaître les organismes et écoles qui aident et soutiennent les familles à risque et à faible revenu, et les jeunes entre 5 et 18 ans qui peuvent bénéficier d'avoir du sport dans leurs vies.	Imprécis.	http://www.forzanigroup.com/corporateGiving.aspx?selected=pos
14.	Programme de subvention de General Mills Canada - <i>Champions For Healthy Kids</i>	Jusqu'à 5,000 \$	Organismes de bienfaisance ou à but non lucratif qui travaillent dans les domaines de l'activité physique et de la nutrition chez les jeunes. Le but est d'encourager les communautés à travers le Canada à améliorer les habitudes d'activité physique et d'alimentation chez les jeunes entre 2-20 ans.	Imprécis.	https://lifemade.delicious.ca/en/AboutGeneralMills.aspx
15.	Subventions Good Life Kids Champion	Jusqu'à 10,000 \$	Organismes de bienfaisance ou à but non lucratif qui fournissent aux jeunes des occasions de bénéficier d'une vie active, visant surtout les enfants des écoles élémentaires.	À plusieurs reprises pendant l'année.	http://www.goodlifekids.com/?page_id=227
16.	Fonds Métro Éco école	Subventions de 1,000\$	Écoles élémentaires ou secondaires en Ontario qui ont l'approbation de l'enseignant et du directeur. Subventions pour les projets environnementaux qui encouragent la conservation et les habitudes de vies saines.	31 décembre 2011.	www.greenapplegnants.ca

17.	Hydro One Power Play	Jusqu'à 25,000\$	Municipalités et organismes de bienfaisance ou à but non lucratif (avec un numéro de charité). Subventions sont disponibles pour des installations dont le but premier est de soutenir le sport communautaire et l'activité physique chez les enfants.	31 janvier 2012.	http://www.hydroone.com/OurCompany/MediaCentre/Pages/Powerplay03_17_08.aspx
18.	JumpStart – Canadian Tire	Imprécis	Chapitres communautaires de JumpStart qui identifient les enfants qui correspondent aux critères et qui pourraient bénéficier du programme.	2 fois par année: 1er janvier au 1er juin et du 1er juillet au 1er décembre.	http://www.canadiantire.ca/jumpstart/funding.html
19.	KidSport Ontario	50\$ - 250\$	Athlètes individuels entre 6-17 ans, pour aider à payer les frais d'enregistrement et/pour acheter de l'équipement.	En cours.	http://www.kidsport.on.ca
20.	Fondation Lyle S. Hallman	Imprécis	Organismes de bienfaisance enregistrés dans la région de Waterloo seulement. Subventions appuient les projets de la communauté reliés à la santé, à l'éducation ou les initiatives des jeunes.	Imprécis.	http://www.lshallmanfdn.org/how_to_apply/index.cfm
21.	Fondation McLean	Imprécis	La fondation alloue des subventions dans une variété de domaines, incluant l'éducation, la santé, le bien-être, les arts et la conservation. Maintien la flexibilité, avec un accent sur les projets qui montrent un bienfait social général mais qui n'attirent peut-être pas l'attention du public.	Imprécis.	http://mcleanfoundation.ca/history.htm
22.	Fondation Metcalfe	Imprécis	Organismes de bienfaisance enregistrés dans la région de Toronto, qui ciblent les questions de pauvreté à Toronto.	Imprécis.	http://www.metcalffoundation.com/p_community_program.htm

23.	Fondation Mike Weir	Imprécis	Organismes de bienfaisance enregistrés. Subventions aident à soutenir les programmes qui aident directement au bien-être physique, émotionnel et éducationnel des enfants.	À plusieurs reprises pendant l'année	http://www.themikeweirfoundation.com/grants
24.	National Hockey League Players' Association Goals & Dreams	Imprécis	L'intention est de fournir de l'équipement pour les programmes de hockey de base, pas comme une substitution d'activités ou levées de fonds qui existent déjà.	Imprécis.	http://www.nhlpa.com/Giving-Back/Goals-And-Dreams
25.	Ontario Federation of School Athletic Associations (OFSAA) – Try Day	Jusqu'à 800\$	Écoles secondaires en Ontario. Participation des jeunes de 13-19 ans à un sport non-traditionnel dans les programmes intra muraux ou ligues.	Imprécis.	http://www.ofsaa.on.ca/site/index.cfm?DSP=Section&ID=662
26.	Fond d'investissement dans le marché Ontarien - Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales.	Imprécis	Une initiative de 12 millions sur 4 ans pour faire la promotion des produits ontariens et encourager les ontariens à acheter des produits locaux. Le coût des projets est partagé, avec le gouvernement provincial qui investit jusqu'à 50% du coût éligible du projet.	À plusieurs reprises pendant l'année.	http://www.omafra.gov.on.ca/english/food/domestic/omif/omif.html
27.	Programme ontarien de subventions aux municipalités pour la gestion de la demande en transport	Jusqu'à 50,000 \$	Fournit de l'aide financière aux municipalités en Ontario pour développer et implanter des plans, programmes et services qui font la promotion de transport alternatif tels que la marche, le cyclisme, le transport en commun et le covoiturage.	Vérifier le site Web pour le prochain concours.	http://www.mto.gov.on.ca/english/sustainability/programs/tdm-grant.shtml#grant
28.	Fondation Trillium de l'Ontario	Imprécis	Activités qui fait la promotion d'activités physiques et/de loisir pour les gens de tous les âges et habiletés.	Annuellement : 1er mars, 1er juillet et 1er novembre.	http://www.trilliumfoundation.org/cms/en/html/about/grantingP.aspx?menuid=17

29.	Fondation Paloma	Imprécis	Organismes à but non lucratifs à Toronto qui ciblent les questions de santé et d'éducation chez les femmes et les enfants.	Imprécis.	http://www.palomafoundation.ca/default.asp
30.	Subventions pour la participation et l'engagement des parents – Ministère de l'éducation de l'Ontario	Imprécis	Conseils scolaires, conseils de parents, conseil d'école, organismes à but non lucratif et institutions postsecondaires. Encourager les parents à s'impliquer dans l'éducation de leur enfant et soutenir l'apprentissage des élèves.	Imprécis.	http://www.edu.gov.on.ca/eng/parents/reaching.html
31.	Fondation Patterson	Imprécis	Organismes à but non lucratif dans le nord-ouest de l'Ontario. L'accent est mis sur les projets et programmes dans les domaines de l'éducation, la santé, religion, services sociaux et les arts.	Aucune date d'échéance, mais le comité se rencontre en juin et décembre pour délibérer.	http://www.pattersonfoundation.ca/default.asp?pg=guidelines
32.	Projet de subvention d'activités parascolaires de RBC	Imprécis	Réceptiendaires doivent offrir des activités supervisées et structurées dans un environnement qui fournit les « 3 s » de RBC : « safety, social skills and self-esteem ».	Imprécis.	http://www.rbc.com/community/donations/after-school/index.html
33.	Saputo	Imprécis	Organismes qui favorisent le développement des jeunes dans les trois domaines suivants : alimentation, activité physique (surtout le soccer) et l'entreprenariat.	Imprécis	http://www.saputo.com/investors-and-medias/social/detail.aspx?id=476&langtype=4105
34.	Fonds S'Cool Life	Imprécis	Écoles élémentaires au Canada qui n'ont pas de frais de scolarité; projets pour les élèves du jardin jusqu'à la 8 ^e année.	31 décembre, 2011.	www.scoollifefund.ca
35.	Bourse Stacey Levitt Women And Sport Memorial	Une bourse de 2,500\$ est partagée entre 5 réceptiendaires.	Ce concours est ouvert à une équipe de jeunes filles, jeunes femmes ou un organisme qui met en exemple les qualités et objectifs de Stacey Levitt et démontrent un intérêt envers les sports et les habitudes de vies saines.	Imprécis.	http://www.caaws.ca/e/grants/levitt/sub_criteria.cfm

36.	Fondation Toronto Community – Vital Youth	Jusqu'à 15,000\$	Organismes de bienfaisances enregistrés dans la ville de Toronto qui offrent des programmes qui aident directement les jeunes âgés de 18 ans et moins qui résident dans la ville de Toronto.	Imprécis.	http://www.tcf.ca/communityorganizations/vitalyouth.html
37.	Fondation Toronto Parks & Trees	Entre 1,000\$ - 2,500\$	Organisme de bienfaisance enregistré ou un organisme parrainé par un organisme de bienfaisance, qui en ligne avec le mandat de la fondation de préservation et d'amélioration des parcs et forêts urbains de Toronto. Une des catégories est le loisir environnemental.	Vérifier le site Web pour le prochain concours.	http://www.torontoparksandtrees.org/grants.htm
38.	Fondation Toronto Raptors	Jusqu'à 25,000\$	Organismes de bienfaisances enregistrés. Programmes qui visent les enfants ou jeunes à risque (« à risque » peut désigner un milieu défavorisé (financier ou social) et/ou des handicaps physiques ou mentaux.	Vérifier le site Web pour le prochain concours.	http://www.nba.com/raptors/community/Raptors_Foundation_Grants-91591-71.html
39.	Fonds True Sport Community Sport	5,000\$ ou 25,000\$	Priorité aux projets et programmes qui fournissent l'occasion aux jeunes de milieux défavorisés, autochtones et aux nouveaux arrivants.	Vérifier le site Web pour le prochain concours.	http://www.truesportfoundation.ca/en/page-24
40.	Initiative Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centre (UMAYC)	Imprécis	L'association Nationale des centres d'amitiés, le Conseil National des Métis et ses chapitres provinciaux peuvent faire demande. Les fonds appuient les projets pour les jeunes autochtones entre 15-24 ans et qui vivent dans les centres de 1,000 habitants ou plus.	1er mars	http://pafc.shawbiz.ca/umayc.html
41.	WISE Fund – Women in Sport Encouragement – CAAWS	900\$	Filles et femmes et /ou organismes qui offrent des programmes de sports aux filles qui suivent les critères de la subvention.	Entre le 24 novembre – 11 décembre, 2011.	http://www.caaws.ca/e/grants/wise

ANNEXE K

EXEMPLE D'UN BUDGET POUR UNE ACTIVITÉ DE JEUNES EN FORME

Activité: Activités à l'heure du dîner aux écoles élémentaires, 4 jours par semaine pendant 28 semaines

Composante	Description	Coût	
		Automne (10 semaines)	Hiver/Printemps (18 semaines)
Ressources humaines (moniteurs) 56 heures	2 moniteurs X \$12/h X 2hres/semaine X 28 semaines + avantages sociaux (12%)	537.60\$	967.68\$
Ressources humaines (animateur de ballon-panier) 56 heures	1 moniteur X \$12/h X 2h/semaine X 28 semaines + avantages sociaux (12%)	268.80\$	483.84\$
Formation pour moniteurs	2 moniteurs X \$12/h + avantages sociaux (12%)		53.76\$
Collations pour jeunes pendant l'activité	Collation santé de fruits et légumes	En partenariat avec le programme de petits déjeuners, aucune coût au CAL	
TOTAL		2,311.68\$	

Contributions des partenaires

- Salaire du coordonnateur (organisme communautaire)
- Temps de préparation (organisme communautaire)
- Supervision des activités par le personnel de l'école (organisme communautaire)
- Équipement pour les activités (école hôte)
- Matériel de promotion pour les activités (dépliants, formulaire d'enregistrement et information aux parents) (école hôte)
- Formation des moniteurs (organisme communautaire)

ANNEXE L

COMPOSANTES DU BUDGET POUR LES TROIS PREMIÈRES ANNÉES D'UN PROJET JEUNES EN FORME

Estimation des contributions des partenaires du CAL: Année 1 – Période de développement et de planification
(2005-2006)

Catégories	Description	Valeur des contributions des partenaires*	Valeur d'aide financière extérieure**
Présences aux réunions du CAL (incluant participation aux réunions des sous-comités et coût des remplaçants d'enseignants)	Nombre de représentants (11) X nombre de réunions (7) X nombre d'heures par réunion (3) X rémunération par heure (27\$) + coûts des remplaçants (250\$)	7,837\$	
Temps investi à l'extérieur des réunions du CAL (ex. conférences de presse, réunions avec le coordonnateur, participation à la formation, promotion, planification)	Nombre d'heures (250) X rémunération par heure (27\$/heure)	6,750\$	
Infrastructure et équipement	Parcs municipaux (50\$/h X 2 hrs) et équipement prêté (40\$)	140\$	
Formation	Premiers soins et RCR (596.52\$) + formation offert par la municipalité (300\$)	896\$	
Coûts de réunions (location d'espace, photocopies, collations et coûts de transports)	(12 réunions X 50\$) + (500 X 0,05\$/photocopie) + (60\$ collations) + (0,42\$/km X 8 km X 12 réunions X moyenne de 8 partenaires)	738\$	
Espace de travail pour le coordonnateur	Espace, ordinateur, fournitures de bureau et ligne de téléphone, photocopies	\$2,400	
Fonds alloués au développement et la planification du plan d'action du CAL			1,000\$
TOTAL		\$18,652	1,000\$

*Valeurs estimées sont basées sur les données du projet pilote. **Valeur de la contribution externe de Sears Canada, géré par l'équipe de recherche de l'Université d'Ottawa.

**Estimation des contributions des partenaires: Année 2 – Implémenter le plan d'action 2006-2007 et
développement du plan d'action 2007-2008**

Catégories	Description	Valeur des contributions des partenaires*	Valeur d'aide financière extérieure**
Présences aux réunions du CAL (incluant participation aux réunions des sous-comités et coût des remplaçants d'enseignants)	Nombre de représentants (14) X nombre de réunions (10) X nombre d'heures par réunion (3) X rémunération par heure (27\$) + nombre de représentants (14) X nombre de réunions de sous-comités (5) X nombre d'heures par réunion (2) X rémunération par heure (27\$) + Coût des remplaçants (500\$)	15,620\$	
Temps investi à l'extérieur des réunions du CAL (ex. conférences de presse, réunions avec le coordonnateur, participation à la formation, promotion, planification)	Nombre d'heures (560\$) X rémunération par heure (27\$/heure)	15,120\$	
Infrastructure et équipement	1230 heures d'activités (parcs, gymnases, cour d'école) X 50\$/h + 1,000 \$ (utilisation de l'équipement)	62,500\$	
Formation	Valeur de la formation pour 3 moniteurs offerte par la ville	300\$	
Coûts de réunions (location d'espace, photocopies, collations et coûts de transports)	15 réunions X 50\$ + (2000 x 0,50\$par photocopie) + 100 \$ pour collations + 0.42\$/km X 8 km X 15 réunions X 11 partenaires	1,504\$	
Espace de travail pour le coordonnateur	Espace, ordinateur, fournitures de bureau et ligne de téléphone, photocopies	3,000\$	
Fonds alloués à l'implantation du plan d'action de 2006-2007 et développement du plan d'action de 2007-2008			42,701.42\$
Autres contributions	Don pour les moniteurs de Jiu-jitsu (2,240\$) et don pour matériel de promotion (1,500\$)	3,7400\$	
TOTAL		101,784\$	42,701.42\$

Estimation des contributions des partenaires: Année 3 – Implémenter le plan d'action de 2007-2008 et le développement du plan d'action de 2008-2009

Catégories	Description	Valeur des contributions des partenaires*	Valeur d'aide financière extérieure**
Présences aux réunions du CAL (incluant participation aux réunions des sous-comités et coût des remplaçants d'enseignants)	Nombre de représentants (14) X nombre de réunions (10) X nombre d'heures par réunion (3) X rémunération par heure (\$27) + nombre de représentants (14) X nombre de réunions de sous-comités (5) X nombre d'heures par réunion (2) X rémunération par heure (\$27) + Coût des remplaçants (\$500)	15,620\$	
Temps investi à l'extérieur des réunions du CAL (ex. conférences de presse, réunions avec le coordonnateur, participation à la formation, promotion, planification)	Nombre d'heures (560) X rémunération par heure (27\$/heure)	15,120\$	
Infrastructure et équipement	1230 heures d'activités (parcs, gymnases, cours d'écoles) X 50\$/h + 1,000\$ (utilisation de l'équipement)	62,500\$	
Formation	Valeur de la formation de trois moniteurs offerte par la ville	300\$	
Coûts de réunions (location d'espace, photocopies, collations et coûts de transports)	15 réunions X 0\$ + (2000 x 0,50\$ par photocopie) + 100\$ pour la collation + 0.42\$/km X 8 km X 15 réunions X 11 partenaires	1,504\$	
Espace de travail pour le coordonnateur	Espace, ordinateur, fournitures de bureau et ligne de téléphone, photocopies	3,000\$	
Fonds alloués à l'implémentation du plan d'action de 2006-2007 et développement du plan d'action de 2007-2008			66,344.04\$
Autres contributions	Don pour les moniteurs de Jiu-jitsu (2,240\$) et don pour matériel de promotion (1,500\$)	3,7400\$	
TOTAL		101,784\$	66,344.04\$